

Entretien avec M. Maurice Arnout

Au fond d'une petite cour d'immeuble, au 83, rue de Belleville, se trouve l'atelier de l'ancien bottier Maurice Arnout. Figure bellevilloise typique et reconnue [1], témoin de l'évolution de son métier et de son quartier depuis près d'un siècle (il est né en 1908, en province, et il s'est établi à son compte en 1937 dans le petit atelier qu'il occupe encore aujourd'hui), Maurice Arnout a obtenu la médaille des Justes parmi les Nations.

Son histoire est en fait emblématique de l'action modeste mais inestimable de ces héros de l'ombre de la résistance civile, qui contribuèrent en particulier au sauvetage des enfants cachés.

Le 18 octobre 1995, l'ambassadeur de l'Etat d'Israël lui a dédicacé dans son atelier le diplôme de Yad Vashem : « En hommage très amical et infiniment reconnaissant pour votre grande œuvre de sauvetage de vos frères juifs de France ». L'obtention de cette distinction s'est faite automatiquement, sans que l'intéressé ne l'ait sollicitée, grâce au témoignage d'un enfant caché, Joël.



Mobilisé en 1939 sur le front de la Sarre, entraîné dans la débâcle de 1940 et conduit en captivité en Allemagne, Maurice Arnout est libéré en 1941 et rentre à Paris « sans jouer les héros ».

Comment Alice est devenue « Mme Arnout »

Il retrouve alors son atelier de cordonnerie dont il avait confié la gestion, avant de partir aux armées, à l'une de ses employées nommée Alice, en qualité de fondée de pouvoir dûment enregistrée devant la chambre des métiers.

« Je l'avais embauchée comme on achète une machine. Elle ne m'avait pas dit qu'elle était juive. C'était une femme intelligente qui n'était pas du métier. Elle était aimée des fournisseurs, des clients et des ouvriers. Son père était un Russe qui était devenu couturier.

Elle, elle avait une place où elle avait été virée et moi je l'avais embauchée ». Marié avant-guerre à une femme tuberculeuse, Maurice Arnoult était devenu veuf durant sa captivité. « Quand je suis revenu, (Alice) était là. Je l'ai regardée avec d'autres yeux et j'ai dit : Pas mal ! Il s'est passé ce qu'elle pensait aussi un peu ! Il est arrivé ce qui devait arriver.

Elle a passé pour Madame Arnoult. Et cela l'a protégée ». De fait Alice, la petite juive, est officiellement déclarée au commissariat comme Madame Arnoult, ce qui la préserve des contrôles d'identité tatillons de la police française. Maurice Arnoult donne également sa carte d'identité au frère d'Alice, qui avait dû quitter son métier de joaillier et qui sera finalement arrêté sur dénonciation.

J'ai quelque chose à te demander : est-ce que tu pourrais pas garder des enfants ici ?

Dès avant les grandes rafles de l'été 1942, le sort des étrangers et des juifs était devenu tout à fait précaire dans le Paris de l'Occupation. En pleine nuit, vers minuit, rue Crozatier, Maurice Arnoult assiste à des arrestations : « Des gens en bras de chemises, un bébé est arraché à une femme... J'avais déjà dans l'idée ce que m'avaient dit les juifs allemands (de Belleville dans les années 1930) ».

Mais le bottier fournissait aussi la femme d'un commissaire de police : celui-ci l'avertit des rafles de juifs en préparation, dont il ne connaissait pas la date exacte au demeurant. Au début du mois de juillet 1942, une rafle de grande ampleur était manifestement imminente.

Maurice Arnoult prend alors les choses en main et déclare à Alice : « Il faut que dans les jours qui vont suivre tu trouves quelque chose. Dès ce soir, amène-moi qui t'as. J'ai dit à Suzanne (la sœur d'Alice) qu'elle me donne « Riri », « Riri » qui avait six ans, toi apporte- moi Joël ».

Les deux enfants juifs sont conduits en compagnie d'Annette, la fille qu'il avait eue de son premier mariage, dans son petit pavillon en bois de Savigny-sur-Orge. « Riri » est confié à la grand-mère de Maurice et Joël est remis au propre père de Maurice, qui disposait d'une autre baraque en bois sur le même terrain.

Le souvenir de la conversation entre Maurice et son père, qui avait abandonné ses propres enfants au début de la Grande Guerre, reste encore chargé d'une intense émotion :

► _ Maurice : « J'ai quelque chose à te demander : est-ce que tu pourrais pas garder des enfants ici ? »

- ▶ Le père : « Écoute Maurice, j'ai jamais rien fait pour toi. Aujourd'hui demande moi ce que tu veux, je le ferai. »
- ▶ (Commentaire de Maurice : « Alors là, mon père s'est racheté ! »)
- ▶ Maurice : « Je vais t'amener un ou plusieurs gosses et tu les garderas ».

Pour moi, c'était un devoir. Quand j'ai vu comment on arrêtait les gens...

Mais le dévouement de Maurice Arnoult ne se limite pas à la protection des seuls enfants. Maurice dispose également d'un local situé au premier étage d'un immeuble industriel, au 90 rue Rébeval, dans lequel il héberge clandestinement dans la journée deux oncles d'Alice, qui ne sortaient que la nuit pour rejoindre leurs femmes, déguisés en dessinateurs industriels.

Quelles raisons ont poussé Maurice Arnoult à agir ainsi ? L'intéressé répond : « Pour moi, c'était un devoir. Quant j'ai vu qu'on arrêtait des gens comme ça, ce n'est pas une méthode. Mais je dois dire que je ne pensais pas qu'ils allaient disparaître et être tués quand je les ai vu être ramassés par la police. Si on me l'avait dit, je ne l'aurais pas cru ».

Mais les actions de sauvetage au quotidien n'allaient pas sans présenter des risques. Il fallait aussi, en période de pénurie alimentaire, assurer le ravitaillement des personnes qui vivaient dans la clandestinité.

« Cacher des gens nécessite de faire attention. Il faut occulter tout ça et se méfier des gens à l'affût, surtout des voisins. J'avais mon boulot. Ça m'a servi. Alice avait une clientèle de jeunes gens de 25 à 30 ans qui faisaient du marché noir admis par les Allemands. Ils achetaient des chaussures. Ils faisaient leurs affaires.

L'important, c'était d'éviter de parler des juifs. Je passai pour un doux abruti...

J'ai dit qu'il faut qu'ils tirent parti de ça, des paysans qui vous achètent des chaussures. Achetez n'importe quoi, je vous le paierai au besoin : pommes de terre, haricots, fromages, tout ce qui se mange. Tous ces jeunes gens m'ont permis de nourrir 6 personnes du côté de la famille d'Alice, deux oncles et deux tantes. Il fallait nourrir également Joël et « Riri » J'ai pu les nourrir comme ça facilement. Je ne me suis pas enrichi, mais je n'ai pas perdu d'argent ».

Finalement, les contraintes de prudence et de sécurité que faisaient peser l'organisation de la résistance civile et du sauvetage des victimes des persécutions constituaient une école d'humilité, fort éloignée des postures héroïques de la résistance active des maquis : « L'important, c'était d'éviter de parler des juifs. Je passai pour un doux abruti, pour un royal abruti même ici, qui vivait sa petite vie. Et surtout vous-même ne pas vous laisser aller et émettre une opinion quelconque sur la guerre ».

Propos recueillis par Michel Fabréguet, 2006

NB : Cet article a été légèrement modifié lors de sa mise en ligne, retrouvez la version originale intégrale dans le n°103 de « Quartiers libres », automne-hiver 2006, version papier ou PDF.